

NEWSLETTER

N° 3

Janvier 2024

 **Pêcheur**
des Hauts-de-France



Maison de la Nature
Rue des Alpes
62510 ARQUES
www.peche-hautsdefrance.com

Edit'eau

2024 pointe le bout de son nez et nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité à toutes et tous.

Une année qui débute avec une pluviométrie importante et un retour en force des inondations. Nous sommes solidaires et apportons localement notre aide certes modeste mais au plus proche du terrain.

Vous découvrirez un peu plus loin que la gestion de l'eau n'est pas chose aisée et nous devons être partenaire des décisions qui seront prises territorialement. Nos équipes techniques fédérales ont une connaissance des bassins versants et l'eau est l'affaire de tous. C'est une richesse commune que nous nous devons de gérer en conciliant les intérêts de chacun.

Nos fédérations, comme les fédérations de chasse, sont des acteurs incontournables de la préservation des zones humides ; 150 000 hectares de véritables éponges et réservoir de biodiversité. Leur maintien contribue à la lutte contre les inondations.



Au fil des pages :

Vœux

Les inondations

Concours de pêche camassier

Sauvons nos Rivières

Etude de la thermie dans l'Oise

Rencontre Régionale ARB

Les maladies émergentes des poissons

Hauts-de-France Propres

Carte de pêche saison 2024

Trop de zones humides ont été sacrifiées par comblement et pour des besoins de construction, certaines de ces zones bâties sont les pieds dans l'eau.

Nul besoin de regarder derrière nous nos erreurs, nous les voyons aujourd'hui.... Ne jetons pas la pierre à tel ou tel acteur du territoire mais trouvons des solutions.

Nous devons tous ensemble agir dans un contexte de changement climatique avéré et être ingénieux pour déployer des solutions pérennes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Patrice Chassin,
Président de l'Association Régionale



Meilleurs
vœux
2024

PARTAGEONS
LA

Pêche
attitude

évasion biodiversité
préservation sensation
déconnexion environnement
sensibilisation passion

Retour sur les inondations

Questions à Barbara Louche, hydrogéologue maître de conférences à l'université d'Artois

Face à ces événements pluvieux répétitifs, certains prônent le curage intensif des canaux, waterings et rivières, quel est votre analyse ?

Barbara Louche précise qu'elle est hydrogéologue et pas hydrologue : c'est-à-dire qu'elle est spécialisée dans les eaux souterraines. L'entretien régulier des fossés et cours d'eau permet une évacuation plus rapide des eaux. La question à se poser est surtout de savoir si le dimensionnement actuel de ces fossés et waterings est-il adapté au vu de l'augmentation des précipitations liés aux modèles de prévisions.

Beaucoup de bâtis sont touchés et sont situés dans le lit majeur de la rivière, n'est-ce pas une erreur humaine que d'avoir intensifié l'urbanisation en fond de vallée ?

Il y a probablement eu des erreurs humaines. Cependant il ne faut pas chercher à qui est la faute mais bien trouver des solutions pour l'avenir.

On parle de bassins ou de zones de rétention qui vont se faire à coups de dizaines voire centaines de milliers, est-ce une bonne alternative ?

Les zones de rétention permettent d'égaliser les débits de pointe. Cependant, il faut qu'elles soient dimensionnées à bon escient. Par ailleurs, il vaut mieux parfois infiltrer l'eau si les propriétés de la roche le permettent.

Le bassin de l'AA constitue une zone de polder, l'évacuation à la mer calibrée jusqu'il y a peu suffisait à éviter les inondations. Augmenter ces capacités aurait-il une incidence réelle sur ces inondations ?

Oui, il faut effectivement redimensionner avec l'évolution des données. Les modèles de prévisions actuels du climat prévoient une augmentation des précipitations, mais également une hausse du niveau de la mer. Il faut faire évoluer les capacités en fonction de différents facteurs qui sont en perpétuelle évolution : les conditions météorologiques, la population, le taux d'imperméabilisation des sols, ...

Selon votre analyse vers quelles solutions les acteurs du territoire doivent-ils s'orienter pour réduire l'impact des inondations sur les biens privés et publics ?

Il apparaît que l'entretien régulier des fossés et cours d'eau permet d'évacuer les eaux plus rapidement. Par ailleurs, la préservation des prairies inondables et autres zones humides permettent de tamponner les afflux d'eau. On parle aussi beaucoup de désimperméabilisation des sols notamment dans les villes. Dans l'idéal, effectivement, il faudrait que chaque gouttelette d'eau qui tombe soit infiltrée là où elle est tombée. Cependant, s'il y a un risque de pollution de ces eaux, il faut envisager les choses autrement. Par exemple, sur un parking, toute fuite en provenance d'un véhicule peut amener une pollution. C'est pourquoi, les eaux des voiries sont retraitées avant de retourner dans le milieu naturel. Il n'y a pas de solution facile qui puisse être mise en œuvre partout. Avant de pouvoir proposer des solutions adaptées, il faut faire un état des lieux de la situation et l'analyser, se fixer des objectifs à atteindre et ensuite examiner les différentes solutions possibles au regard de la situation et des objectifs à atteindre. Certaines solutions techniquement performantes seront toutefois peut-être très coûteuses. Il faudra ensuite faire des choix avisés, adaptés à chaque problématique.

Pour aller plus loin, l'UICN a proposé un document des solutions fondées sur la nature pour limiter les risques liés à l'eau. Vous y trouverez des exemples de réalisations concrètes : <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2020/01/sfn-light-ok.pdf>

Concours Carnassier en préparation pour 2024

La Fédération Française des Pêches Sportives (FFPS) organisera en collaboration avec l'Association Régionale de Pêche un concours de pêche aux carnassiers. Pour cette année 2024, il s'agirait de Street Fishing.



Crédit Photo : Laurent Madelon, FNPF

Sauvons Nos Rivières – Acte 3 – Connaître et agir

Nos milieux naturels sont fragiles : apprenons à les connaître et les protéger. Les cours d'eau constituent un patrimoine précieux, lieux d'échanges et d'interactions. La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) poursuit cette année sa grande campagne de sensibilisation Sauvons nos rivières avec un 3^{ème} opus, intitulé « Connaître et agir ». Elle souhaite aujourd'hui créer une prise de conscience collective sur l'impérieuse nécessité d'accroître et partager la connaissance des milieux aquatiques pour mieux les préserver.

Fort de 1,5 million de pêcheurs, 40 000 bénévoles et 1000 salariés, le réseau associatif de pêche de loisir constitue un incroyable maillage d'expertises et de connaissances. Il collecte au quotidien une quantité considérable d'informations permettant notamment d'éclairer les prises de décision en matière de gestion de l'eau et de biodiversité aquatique. Etudes des écosystèmes et de leur bon fonctionnement, impact du changement climatique sur nos cours d'eau (thermie, débit), atteintes diverses au milieu naturel, qualité des eaux et répercussions sur les espèces piscicoles, la FNPF et les Structures Associatives de Pêche de Loisir

contribuent activement à l'acquisition de données aux côtés de nombreux partenaires (Etat et collectivités territoriales, OFB, Agences de l'Eau...).

Pour cette campagne Sauvons nos Rivières – Acte 3, la FNPF a notamment réalisé le film "Connaître pour mieux agir" ainsi que 4 vidéos thématiques ainsi que 10 chroniques audio.

Retrouvez le lien vers

- les vidéos sur <https://www.peche-hautsdefrance.com/sauvons-nos-rivieres>

- les chroniques audio sur : <https://soundcloud.com/sauvons-nos-rivieres>

- le manifeste : https://www.federationpeche.fr/uploads/Document/56/40536_256_Manifeste-Sauvons-Nos-Rivieres-3.pdf

**SAUVONS
NOS RIVIERES**
ACTE 3 : CONNAÎTRE ET AGIR

Suivi de la thermie : exemple dans l'Oise

Depuis 2016, la Fédération de Pêche de l'Oise mène des suivis thermiques sur les principaux cours d'eau du département, afin de mieux comprendre les fluctuations des populations des espèces sensibles. Actuellement, le réseau comporte 28 sondes thermiques qui enregistrent les températures toutes les heures.

Contexte, problématique, enjeux

La température joue un rôle crucial dans le développement et la reproduction des espèces piscicoles. Par exemple, la truite fario a un optimum thermique compris entre 4 et 19°C. En dehors de cet intervalle, son développement est ralenti. Au-delà de 25°C et en dessous de 0°C, les conditions du milieu sont létales pour cette espèce.

Dans le contexte du changement climatique, l'augmentation des températures peut ainsi entraîner des bouleversements dans la répartition des espèces piscicoles avec l'extension d'espèces qui affectionnent les eaux chaudes, comme le chevesne et la régression d'espèces sensibles comme la truite fario.

Résultats

Depuis le début du suivi, il est observé des températures élevées de plus en plus étendues dans le temps. Ces dernières années, une forte augmentation des températures est constatée en arrière-saison vers le mois d'octobre, ce qui peut modifier la biologie des espèces. Le pourcentage de stations présentant des températures supérieures à 19°C, limite optimale pour la truite fario, est très élevé, à 45 % sur la période 2021-2022 malgré un été 2021 moins chaud.

Plusieurs phénomènes expliquent le réchauffement des rivières, le principal facteur étant le dérèglement climatique, les autres facteurs étant : l'absence d'arbres pour créer de l'ombrage, l'arrivée d'eau issue de plans d'eau ou encore la multiplication des ouvrages trans-



versaux, d'où l'importance de la restauration de la continuité écologique des rivières. L'analyse de la température des cours d'eau permet de cibler les secteurs où il peut être pertinent d'aménager des frayères à truites fario. Les syndicats gestionnaires réalisent des travaux de restauration de type reméandrage de cours d'eau. La température est suivie particulièrement sur un site dont les travaux ont eu lieu en 2023 dans le cadre d'un suivi scientifique minimal. Une extension du réseau est prévue avec 3 nouvelles stations en 2024, sur l'aval de la Divette par rapport à la présence de la lotte qui se reproduit à des températures inférieures à 5°C, sur l'amont de la Nonette où aucune donnée n'est encore disponible, mais où une belle population de truite fario a été observée et sur l'amont de l'Automne, en amont d'un étang connecté afin de vérifier son impact sur la température du cours d'eau en aval.

Retour sur la rencontre annuelle des acteurs de la connaissance biodiversité du 14 décembre 2023

L'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) a organisé le 14 décembre 2023 à Villeneuve-d'Ascq la rencontre annuelle des acteurs de la connaissance biodiversité sur le thème : **La donnée, socle de l'action en faveur de la biodiversité !** Ont été abordés les aspects protocoles de récolte, bases de données, validation et exploitation de ces données biodiversité.

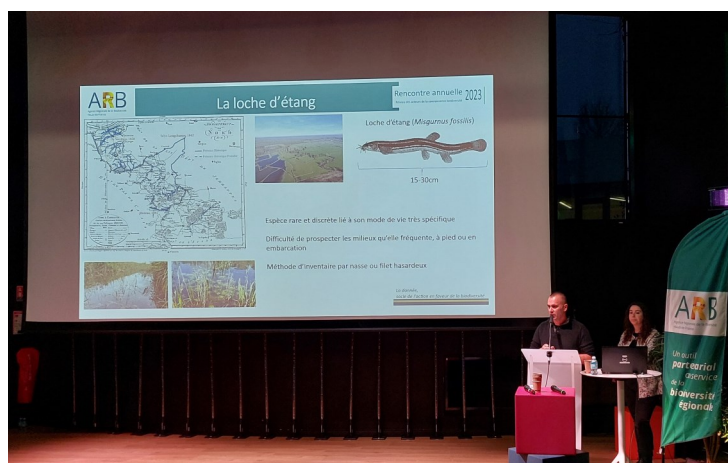
A cette occasion, Gâëlle JARDIN de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et Gildas KLEINPRINTZ de la Fédération Départementale de Pêche du Nord ont réalisé une présentation à deux voix sur les nouvelles méthodes d'acquisition de la donnée naturaliste avec un focus sur l'ADN environnemental (ADNe).



Agence Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Save the Date !

Le 11 juin 2024, l'ARB organise
un événement pour présenter
ses actions



Les maladies émergentes des poissons

Tout comme chez l'être humain, les maladies des poissons circulent à travers le monde entier et sont susceptibles de provoquer des dégâts importants quand elles se manifestent sur un territoire jusque là indemne. Des salariés et des élus des Fédérations Départementales de Pêche ont eu l'occasion le 7 décembre 2023 de participer à un séminaire sur les maladies émergentes des poissons au Lycée Agricole du Paraclet. Organisé par l'Association Régionale, ce séminaire a été animé par l'Association Santé Poissons Sauvage (ASPS). Différentes maladies ont été décrites : cycle de la maladie, symptômes, hôtes, éventuelles solutions de lutte. L'importance du nettoyage du matériel a été soulignée pour éviter la propagation de maladies.



Crédit photographique : Armand Lautraite

Soyez vigilants !

Véritables sentinelles de nos rivières, les pêcheurs sont à même de détecter des poissons présentant des symptômes (kystes, nécroses, couleur anormale, ...) ou ayant un comportement étrange voire des mortalités importantes.

Si vous êtes témoin de ce genre de situations, n'hésitez pas à nous le signaler ici : [Contacts | pêche-hautsdefrance](#). Merci d'indiquer vos coordonnées téléphoniques et mail. Prenez des photos du ou des individus, des symptômes et notez bien le lieu de la prise (si possible prenez les coordonnées GPS).



15,16,17
MARS 2024

Hauts-de-France
PROPRES
#hdfpropres

Un nettoyage
grandeur nature!
Ne jetez rien, (en dehors des zones réservées à cet effet)
Rempportez vos poubelles,
Et venez faire la chasse
aux déchets!

Inscrivez-vous sur :
hautsdefrance-propres.fr

Nos partenaires

8.700M³ DE DÉCHETS
RAMASSÉS EN 2023

En 2023, l'opération Hauts-de-France propres a réuni 96 000 participants dans près de 2 000 points de ramassage.

Au total, ce sont plus de 8 700 m³ de déchets qui ont été ramassés.

En 2024, la Région et les fédérations de chasse et de pêche reconduisent cet événement et organisent la 7^{ème} édition de la mobilisation, qui aura lieu les **15, 16 et 17 mars 2024**.

Entreprises, écoles, associations, collectivités, citoyens... Chacun peut agir !

Rendez-vous près de chez vous pour participer au ramassage de déchets au bord des cours d'eau, en forêt, en ville ou à la campagne.

Retrouvez les informations pratiques sur <https://www.hautsdefrance-propres.fr/>



Carte de pêche - saison 2024

Les cartes de pêche de la saison 2024 sont disponibles sur cartedepeche.fr ou chez votre dépositaire habituel.

En 2024
PARTAGEONS
LA
pêche
attitude

Votre carte de pêche disponible
dès le 15 décembre
sur le nouveau site cartedepeche.fr

GÉNÉRATION
PÊCHE

Crédit Photo : Laurent Madelon, FNPF

Association Régionale des Fédérations
pour la Pêche et la Protection des
Milieux Aquatiques des Hauts-de-France

Maison de la Nature - rue des Alpes
62510 ARQUES

asso.peche.hautsdefrance@gmail.com
www.peche-hautsdefrance.com

Action financée avec le soutien de



Région
Hauts-de-France

Le saviez-vous ?

72 % des français estiment importante la présence d'un cours d'eau à proximité de chez eux.

Sondage réalisé par la FNPF avec Harris Interactive